**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**Travail – Liberté – Patrie**



**MINISTERE DE L’ADMINISTRATION**

**TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION**

**ET DE CHEFFERIE COUTUMIERE**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**REGION DES SAVANES**

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**PREFECTURE DE CINKASSE**

****

**COMMUNE DE CINKASSE 2**

**AVIS D’APPEL D’OFFRES OUVERT**

**Travaux de construction d’infrastructures marchandes dans les marchés des cantons de la commune de Cinkassé 2**

**Appel d’Affre Ouvert**

**AOO N° 004/2024/CC2/PRMP**

**Financement :** Banque mondiale (Projet de Cohésion sociale des régions du nord du Golfe de Guinée (COSO)

**Autorité contractante :** Commune de Cinkassé 2

1. La Commune de Cinkassé 2 a obtenu un fond dans le cadre du projet de Cohésion sociale des régions du nord du Golfe de Guinée (COSO) afin de financer la construction d’infrastructures sociocommunautaires dans ladite commune et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ce marché, objet du présent appel d’offres.
2. La Commune de Cinkassé 2 sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction d’infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Cinkassé 2, regroupés **en quatre (04) lots** présentés dans le tableau ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Allotissement** | **Marchés** | **Microprojets confirmés par les cantons** |
| Lot 1 | BIANKOURI, NADJOUNDI, SAM-NABA, TIMBOU | Construction de cinq (05) hangars de type cantonal, dont un (01) à Biankouri, un 0(1) à Nadjoundi, un (01) à Timbou et deux (02) à Sam-Naba |
| Lot 2 | BIANKOURI | Réalisation d’un forage photovoltaïque à Biankouri |
| Lot 3 | BIANKOURI, SAM-NABA | Construction de deux (02) blocs de latrine à six (06) cabines chacun, dont un (01) bloc à Biankouri et un (01) bloc à Sam-Naba |
| Lot 4 | NADJOUND,SAM-NABA, TIMBOU | Installation d’éclairage public par la pose de huit (08) lampadaires solaires montés sur poteaux galvanisés, dont trois (03) à Nadjoundi, trois (03) à Timbou et deux (02) à Sam-Naba |

**Les candidats peuvent soumissionner à tous les lots mais aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.**

**Les attributions seront faites en suivant l’approche linéaire, dans l’ordre chronologique de numérotation croissante des lots.**

Les variantes ne sont pas autorisées. Le délai d’exécution est Six (06) mois pour le lot 1 ; trois (03) mois pour le lot 2 ; trois (03) mois pour le lot 3 ; un (01) mois pour le lot 4.

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d’application*,* et ouvert à tous les candidats éligibles.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l’adresse ci-après : **Secrétariat Général de la Mairie de Cinkassé 2** de 08h00 à 12h00 les matins et 15h00 à 17h les après-midiset prendre connaissance des documents d’Appel d’offres. Ils peuvent également l’obtenir à l’adresse ci-après : cel **90 38 36 01**, mail **:mogore331@gmail/ dimitou8@gmail.com**.
3. Les exigences en matière de qualifications sont :

* Etre en règle avec l’Administration publique en présentant dans l’offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des DPAO ;
* Disposer d’une preuve de facilité de crédit et garantie de soumission exigées ;
* Avoir le personnel et le matériel requis dans le dossier.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

**NB1 : Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l’économie et des finances au** [**https://finances.gouv.tg**](https://finances.gouv.tg)**. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.**

**NB2 : Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d’exécution n’a pas atteint 80% et qui sont en retard par rapport au planning, du fait de leur faute exclusive, ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.**

**NB3 : Ne sont pas autorisées à soumissionner, les entreprises qui ont eu avec les mairies ou l’ANADEB des marchés résiliés pour faute de leur part ou mis en régie, au cours des deux dernières années.**

**NB4 : Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l’impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l’attestation de capacité financière.**

1. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d’Appel d’offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d’une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA***.* La méthode de paiement sera en espèce à la Comptabilité de la Mairie de Cinkassé 2.
2. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : **Secrétariat Général de la Mairie de Cinkassé 2** de 08h00 à 12h00 les matins et 15h00 à 17h les après-midis et **au plus tard le Vendredi 13 décembre 2024 à 12 heures T.U**Tel **90 38 36 01**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La soumission par voie électronique n’est pas autorisée.
3. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de :

* **900 000 francs CFA pour le lot 1**
* **150 000 francs CFA pour le lot 2**
* **300 000 francs CFA pour le lot 3**
* **200 000 francs CFA pour le lot 4**

La garantie de soumission est émise par une institution bancaire, une compagnie d’assurance ou une institution de microfinances, agréée au Togo.

1. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) joursà compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
2. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis, **le Vendredi, 13 décembre 2024 à 12 h30 min T.U à l’adresse suivante : Salle de délibération de Mairie de Cinkassé 2** deTel : 90 38 36 01

Timbou, le 29 Novembre 2024

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**MOGORE Arzouma**